



DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 36/AT/DAL/2018 (relance)

Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N° 19/AT/DAL/2018 portant sur **ACQUISITION D'ATELIERS D'ENERGIE 48 VCC/20A MODULAIRE N+1**, que cette dernière est déclarée infructueuse.

De ce fait, cette consultation est relancée sous le numéro 25/AT/DAL/2018 (relance) pour :

ACQUISITION D'ATELIERS D'ENERGIE 48 VCC/20A MODULAIRE N+1.

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter, muni d'une demande établie sur papier entête, les désignant nommément, accompagné du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après pour retirer le cahier des charges :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE
DEPARTEMENT ELABORATION DE CAHIERS DES CHARGES ET CONTRATS
SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS
RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER

Le retrait sera effectué contre paiement de la somme de **Deux Mille Dinars Algérien (2000.00 DA)** non remboursable, auprès de la BNA AGENCE 648 MOHAMMADIA qui se trouve au niveau de la (DIRECTION GENERALE D'ALGERIE TELECOM).

Compte en Dinars N°001 00648 0300 000001/42.

Les offres doivent être composées :

- 1 - D'une offre technique** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** »
- 2 - D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux (02) offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 36/AT/DAL/ 2018 (relance)
ACQUISITION D'ATELIERS D'ENERGIE 48 VCC/20A MODULAIRE N+1
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **Dix (10) jours** à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.